centre d'information et d'orientation Montpellier Centre
académie Montpellier

Collège-Lycée Georges Clemenceau Montpellier

Présentation de la plateforme Parcoursup en trois étapes

Présenté par
Mme Noebes Laurine, Psychologue de l'Education Nationale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Etape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Le schéma des études supérieures

- ***Formations universitaires générales***
  Licence, Master, Doctorat (LMD)
- ***BUT*** *: Bachelors Universitaires de Technologie Bac + 3*
- ***BTS*** *: Brevet de Technicien supérieur Bac + 2*
- **Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles** (CPGE) « scientifiques », économiques et commerciales, lettres, B/L
- ***Autres écoles :*** *Écoles d'ingénieurs, d'architecture, commerce, IEP-Sciences Po, écoles sociales et paramédicales*

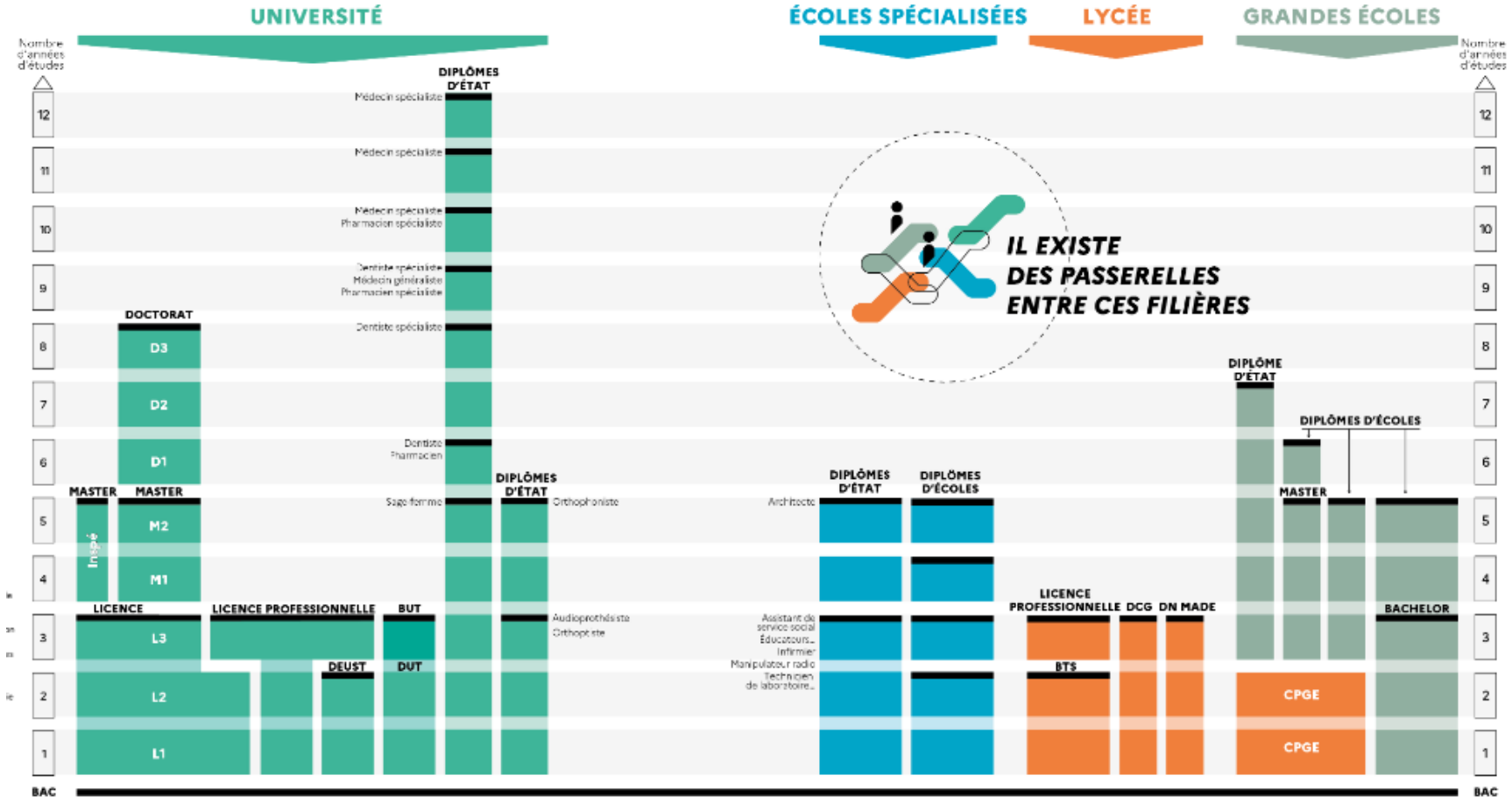

Quelques spécificités

- DUT -> **BUT (Bachelors Universitaires Technologiques)** cursus de trois ans qui confère le grade de licence. Plusieurs parcours dans les BUT.
- Quatre Écoles Nationales Vétérinaires françaises (ENV) (Toulouse 31, Maisons-Alfort 94, Nantes 44, Marcy-L'étoile 69) sur concours commun
- Licence Sciences de la Vie/Sciences de l'Environnement (SVSE) option **Prépa Concours Agro Véto (PCAV)**
- **Parcours Préparatoires au Professorat des Ecoles (PPPE)** au lycée Georges Clemenceau en partenariat avec l'université Paul Valéry Montpellier 3 pour la licence science de l'éducation.
- **Parcours Accès Spécifique Santé (PASS)** + option / **Licence Accès Santé (LAS)** + mineure en santé.
- Licence STAPS ou Licence SVSE option Kinésithérapie
- Diplômes Nationaux des Métiers d'Art et du Design (DN MADE)
- Diplômes de Comptabilité et de Gestion (DCG)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup rénové en 2023
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr

- **Le statut de la formation (public/privé)**
- **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 18 janvier 2023)
- **Le taux d'accès en 2022**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale

  Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat
- **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

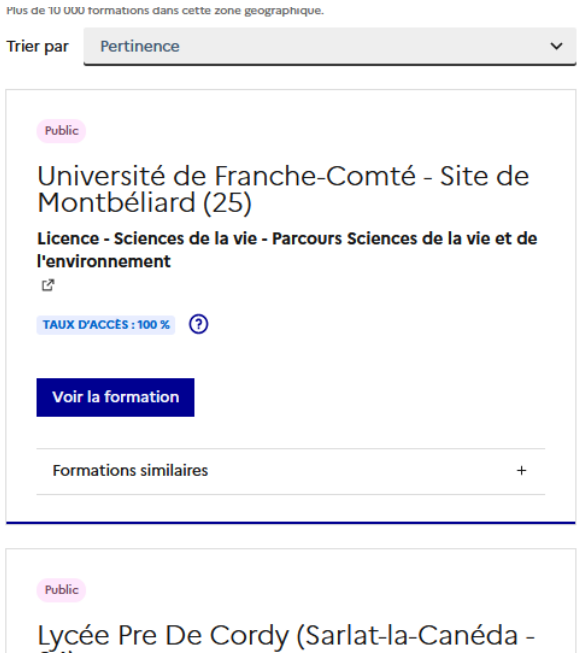

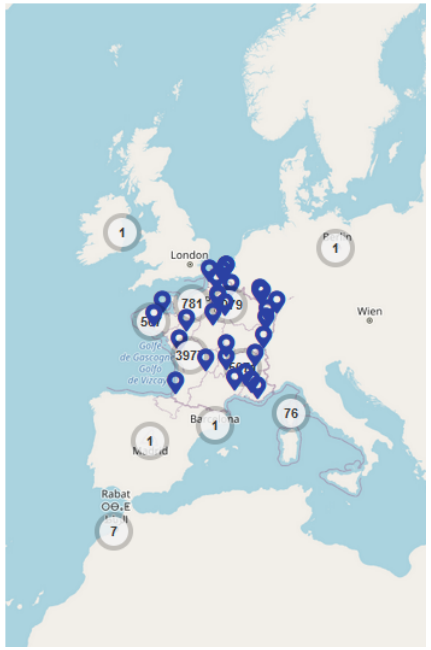

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : CPGE, BTS, BUT, formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport…

- **Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

  Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements

21 000 formations reconnues par l'Etat disponibles sur Parcoursup

Focus sur les formations en apprentissage

7 500 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels…

- **Être étudiant apprenti c'est :**
  - **Être étudiant et surtout salarié**
  - **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
  - **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

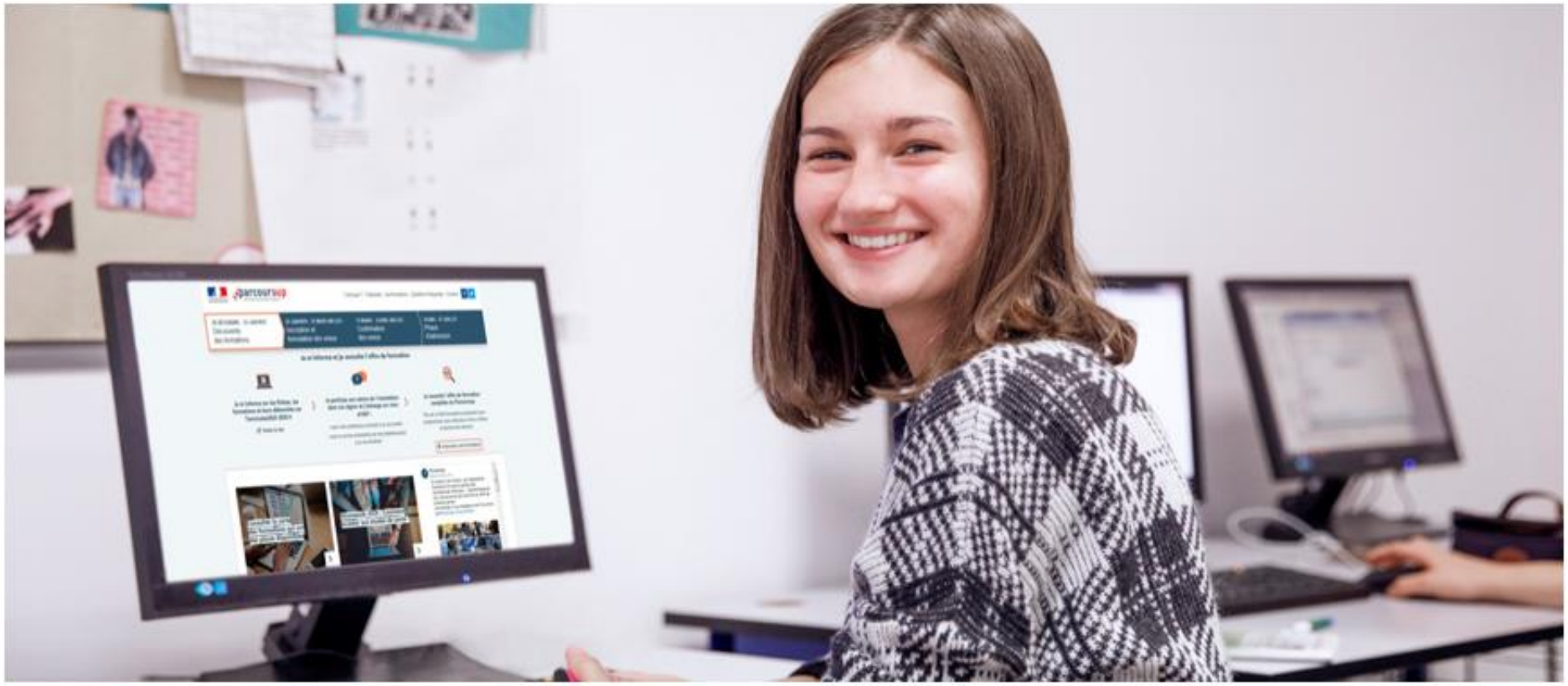

Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

Du 18 janvier au 9 mars,
Je m’inscris et je saisie mes vœux sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

- **L’INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel): sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : **vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.** Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Formuler ses vœux sur Parcoursup

- Jusqu'à 10 vœux multiples et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- Pas de classement hiérarchique.
- Des vœux qui ne sont connus que de vous

Conseil : diversifiez vos vœux et <u>évitez impérativement</u> de n'en formuler qu'un seul (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne).

L'Exemple de Charlotte, élève de terminale

Vœux	Sous-voeux
CPGE « BCPST »	Lycée D'Alzon (avec internat) - Nîmes
	Lycée Joffre (avec et sans internat) - Montpellier
BTS « Diététique »	Lycée Jaures – St Clément de Rivière
	Lycée M.Curie - Marseille
BUT « Génie biologique »	IUT de Montpellier - Montpellier
DE Infirmier – IFSI Université Montpellier	IFSI CHU Montpellier
	IFSI CHU Nîmes
	IFSI CH Béziers
Licence SVSE - Université de Montpellier - Montpellier	
Licence de « Science de la vie » - Université de Marseille - Marseille	

Charlotte a fait 6 vœux et 5 sous-vœux (dans la limite des 20 sous-vœux autorisés)

Formuler ses vœux sur Parcoursup

Les formations dont <u>le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total</u> :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- **Les CPGE** regroupées **par voie à l'échelle nationale**
- **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Les formations dont <u>le nombre de sous-vœux n'est pas limité</u> :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

  Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Les secteurs géographiques

Formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles…)	Formations non sélectives (PASS, Licences)
Pas de secteur géographique. Les lycéen(ne)s postulent dans les établissements qu'ils souhaitent.	Dans les licences/PASS très demandées (taux d'accès ≠ 100%) une priorité au secteur géographique (l'académie) est appliquée. Un pourcentage est fixé pour les candidats non résidant dans l'académie. Exception pour les candidats souhaitant une mention qui n'est pas dans leur académie.

Jusqu’au 6 avril,
Je finalise mon dossier et je confirme mes vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

Compléter leur dossier :

- Projet de formation motivé pour chaque vœu formulé (1500 caractères)
- Rubrique « préférence et autres projets » : Non transmis aux formations (les formations ne connaissent pas vos autres vœux formulés)
- Pièces complémentaires demandées par certaines formations
- Rubrique « activités et centres d’intérêt »

Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 ne sera pas examiné par la formation

Les documents transmis automatiquement à votre dossier Parcoursup

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :

- Année de première : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français.
- Année de terminale : bulletins scolaires du 1er semestre, notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

Si vous constatez une erreur, il est impératif de le signaler au chef d'établissement.

La fiche avenir renseignée par le lycée :

- Pour chaque lycéen, une fiche Avenir est transmit à son dossier Parcoursup :
  - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu

La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier ***à partir du 1er juin 2023***

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2ème trimestre (ou 1er semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

Après le 6 avril

Au sein de chaque formation, une commission (référent pédagogique, professeurs) examine vos vœux.

Les critères généraux d'examen des vœux sont précisés sur chaque fiche de formation Parcoursup afin d'aider les candidats à s'orienter.

Les principes de l'admission :

Formations sélectives	Formations non sélectives
Admission sur dossier. Dans certaines formations, des épreuves écrites et/ou orales ont lieu.	Accès à l'université de son choix dans la limite des capacités d'accueil. Certaines licences ou PASS sont très demandées et ont recours à une commission qui examine les dossiers des candidats.

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Du 1 juin au 13 juillet,
Je reçois les réponses et je décide

La phase d'admission principale **du 1 juin au 13 juillet 2023**

- Les candidats consultent les réponses des formations **le 1 juin 2023**.
- Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.

Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Réponses des formations et choix des candidats

➢ **Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, …)**

- **OUI (proposition d'admission)** → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

- **En attente d'une place** → **Le candidat maintient le vœu en attente ou y renonce**

ou

- **Non**

➢ **Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)**

- **OUI (proposition d'admission)** → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

- **OUI-SI* (proposition d'admission)** → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

- **En attente d'une place** → **Le candidat maintient le vœu en attente ou y renonce**

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Répondre aux propositions

Plusieurs cas de figure			
Une seule proposition d'admission et des vœux en attente	**Plusieurs propositions d'admission et des vœux en attente**	**Tous les vœux sont en attentes**	**Que des réponses négatives (formations sélectives uniquement demandées)**
➢ Il accepte la proposition (ou y renonce). ➢ Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver **S'il accepte définitivement** la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux.	➢ Il ne peut accepter qu'une seule proposition. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente. ➢ Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver	Des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 13 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats	Dès le 1 juin 2023, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la **phase complémentaire à partir du 15 juin 2023 au 12 septembre 2023**.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

L’exemple de Charlotte, élève de terminale

- **Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 1 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements**

Vœux de Charlotte	1 juin : réponses des établissements	réponses de Charlotte
CPGE « A »	OUI (proposition d’admission) Réponse – date notée sur la plateforme	Renonce
BTS « B »	En attente d’une place	Maintient
Licence « C »	OUI – SI (proposition d’admission) Réponse – date notée sur la plateforme	Renonce
CPGE « D »	NON	
Licence « E »	OUI – SI (proposition d’admission) Réponse – date notée sur la plateforme	Renonce
BUT « F »	OUI (proposition d’admission) Réponse – date notée sur la plateforme	Accepte
BUT « G »	En attente d’une place	Maintient
CPGE « H »	En attente d’une place	Renonce

L’exemple de Charlotte, élève de terminale

- **Le 5 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d’admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente :**

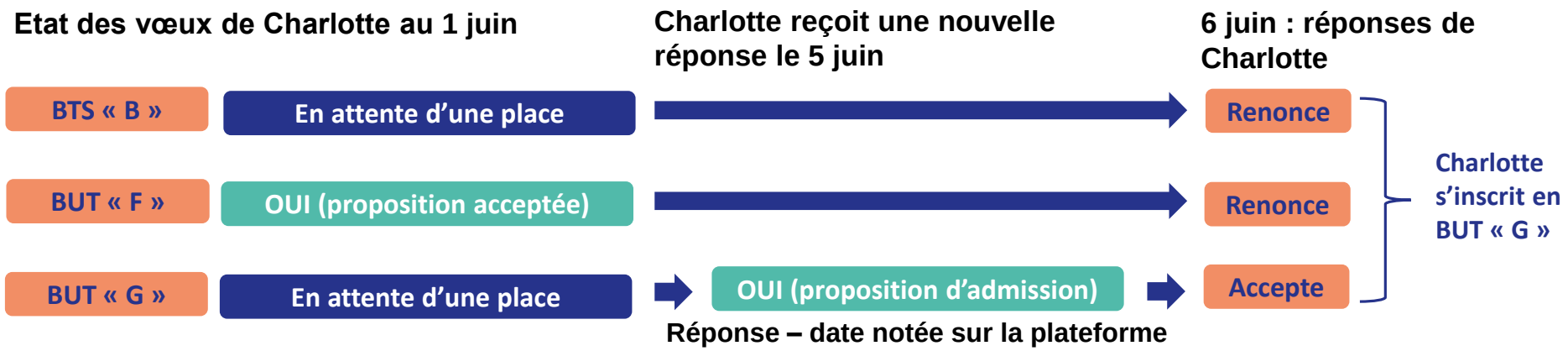

Après avoir répondu aux propositions

Plusieurs cas de figure			
La proposition a été acceptée définitivement	Un ou plusieurs propositions d'admission et des vœux en attente	Tous les vœux sont en attentes	Que des réponses négatives (formations sélectives uniquement demandées)
A partir du 4 juillet, le candidat consulte les modalités et les dates d'inscription administrative de la formation acceptée. **Respecter la date limite de fin d'inscription** L'inscription se fait directement dans les établissements.	Les candidats ayant des vœux en attente doivent se connecter et confirmer les vœux en attente qui les intéressent toujours.		Pendant la **phase complémentaire**, **du 15 juin au 12 septembre 2023**, les candidats formulent 10 nouveaux vœux dans des formation ayant des places vacantes A partir **du 1er juillet 2023** : les candidats peuvent être accompagnés par la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) depuis leur dossier.

Des services disponibles tout au long de la procédure

- Le numéro vert : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)

- La messagerie contact depuis le dossier candidat

- **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup_info sur Twitter et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

Les brochures de référence

Parcoursup 2023 en 3 étapes

https://eduscol.education.fr/document/3144/download?attachment

www.parcoursup.fr
http://www.terminales2022-2023.fr

onisep L'information pour l'orientation

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=bac2023

https://eduscol.education.fr/document/45838/download?attachment

Merci pour votre attention

centre d'information et d'orientation Montpellier Centre

académie Montpellier

N° 04-48-18-55-83

360 rue de l'Hospital
34000 Montpellier

Mme Noebes est présente

- Dans l'établissement : Le mardi toute la journée et le jeudi après-midi, mon bureau est dans le CDI.
  - RDV sur le classeur à la vie scolaire du lycée.